

Bruce Curtis

*Ruling by schooling Quebec : conquest to liberal  
governmentality : a historical sociology*

University of Toronto Press, 2012. 676 pages.

**Jean-Pierre Charland**

Université de Montréal

Au cours des trente dernières années, Bruce Curtis a livré de nombreux ouvrages, tous remarquables par la perspective théorique et la rigueur du travail en archives. Depuis *Preconditions of the Canadian State* jusqu'à *Ruling by Schooling Quebec*, on retrouve la fidélité à un même objet : la formation de l'état libéral et son instrumentation. L'éducation pour façonner les citoyens, le quadrillage du territoire pour les situer, les recensements pour les compter et les catégoriser. D'autres sujets ont retenu son intérêt (les comportements sexuels, les sciences et la technologie, le *blues*, parmi d'autres), toutefois l'étude de la construction de l'état libéral domine ses écrits.

Dans *Ruling by Schooling Quebec*, l'auteur présente une analyse historico-sociologique « of rule and government » sur ce territoire, depuis la cession de la Nouvelle-France jusqu'à la constitution du Canada-Uni. Si le mot « rule » peut se traduire par « règne » ou « règle », le terme le plus convenable dans ce contexte me paraît être « gouverne » : la gouverne et le gouvernement. Le lecteur est mené d'un monde où l'exercice du pouvoir s'exerce sur des sujets ignorants (le peuple) à un autre où, façonnée par l'école, la population (un construit) s'engage activement dans un exercice de « self-government ». Ici encore, l'ambiguïté des mots sert le propos : l'éducation permet de discipliner sa conduite personnelle et de participer au fonctionnement des institutions représentatives grâce à l'intériorisation de normes et de valeurs. L'organisation même des institutions éducatives devient un outil pédagogique quand les populations locales doivent se concerter pour mettre en œuvre chez elles l'entreprise scolaire dans le respect des lois.

Curtis se donne ici quatre objectifs. Céder d'abord à son « goût de l'archive » (l'expression se trouve dans la description de ses travaux dans le site de son institution d'attache). Pour la période allant de la Conquête au Canada-Uni, la documentation

est relativement pauvre, plutôt dispersée et peu connue. Seul Louis-Philippe Audet l'aurait utilisée en partie. Il se fait fort de l'exhumer afin de lire les luttes politiques coloniales sous l'angle de la scolarisation. Au niveau plus théorique, l'analyse s'articule sur le concept de gouvernementalité, créé par Michel Foucault dans les années 1970 pour arriver à la déconstruction de la notion d'État et mettre à nu sa rationalité et ses instruments de pouvoir sur la population. Il s'agit de gérer les individus, les biens, les richesses

... comme peut le faire un bon père de famille qui sait diriger sa femme, ses enfants, ses domestiques, qui sait faire prospérer la fortune de sa famille, qui sait ménager pour elle les alliances qui conviennent, comment introduire cette attention, cette méticulosité, ce type de rapport du père de famille à sa famille à l'intérieur de la gestion d'un État ? (Michel Foucault, *La gouvernementalité*, Cours au collège de France, année 1977–1978 : « sécurité, territoire, population », 4<sup>e</sup> leçon, 1<sup>er</sup> février 1978, n° 167-168, septembre-octobre.)

L'auteur se donne aussi comme objectif de prendre à son compte « Michel Foucault's injunction to triangulate the study of state formation around the axes of sovereignty, disciplinary practices, and government » pour faire avancer le débat sur la gouvernementalité libérale. Enfin, Curtis s'intéresse à l'usage des proto-sciences sociales comme instrument d'exercice du pouvoir.

Les six premiers chapitres de l'ouvrage retracent l'histoire de l'enseignement dans la *Province of Quebec* et au Bas-Canada d'une façon plutôt conventionnelle quant au traitement, mais plus en profondeur que ses prédécesseurs. Le premier traite des projets ratés de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le second des tentatives aux résultats très modestes depuis l'Institution royale jusqu'à la loi des écoles de fabrique, le troisième du marché scolaire urbain et de la solution offerte par le système mutuel. Les chapitres quatrième et cinquième concernent les législations successives (de 1829 à 1836) relatives aux écoles de syndics. Il s'agissait là du premier effort soutenu pour mettre sur pied un système scolaire à l'échelle du territoire. Une attention particulière est portée sur l'ambiguïté du projet éducatif du Parti Patriote, lequel oscille entre des aspects du mode de gouvernement pastoral traditionnel, et une entreprise franchement libérale. Il insiste sur l'absence d'institutions locales avec un pouvoir de taxation, responsables de l'offre éducative dans une unité administrative donnée, comme de celle d'une instance gouvernementale capable d'orchestrer cet effort à l'échelle du Bas-Canada. Si la loi scolaire de 1836 ne se trouve jamais promulguée, entraînant la fermeture d'une majorité d'écoles, les chambres adoptent cette année-là la loi créant les écoles normales. C'est l'objet du sixième chapitre. Malgré les sommes importantes investies, l'entreprise s'avère un échec.

Les deux derniers chapitres permettent de revenir sur les instruments de la gouvernementalité libérale et sur la proposition formulée après les rébellions d'angliciser la population de langue française comme préalable au bon fonctionnement des institutions représentatives. D'abord, Curtis évoque les diverses commissions d'enquête et les stratégies utilisées pour recueillir des informations sur le réseau des écoles de

syndics, les caractéristiques de son fonctionnement, les frontières des unités administratives, les populations scolaires, etc. Il s'agit de techniques et des pratiques des sciences sociales en développement. Traitant de la période postérieure aux troubles de 1837 et 1838, le huitième et dernier chapitre insiste sur les solutions scolaires destinées à résoudre la crise politique. Mise en minorité à la nouvelle chambre d'assemblée, la communauté francophone trouvera son salut politique dans l'assimilation. Finalement, largement à cause de la résistance des autorités religieuses et de celle des libéraux des deux sections du Canada-Uni faisant cause commune, on abandonnera ce projet. Au bout du compte, les années 1840 voient la mise en place d'un réseau scolaire québécois bien peu libéral.

Que dire encore de cet ouvrage touffu ? Avec un cadre théorique stimulant et un effort remarquable quant à l'usage des documents de première main, Curtis livre une étude solide et convainquante. Bien sûr, parfois l'évocation de destins singuliers ne permet pas de se faire une parfaite vue d'ensemble. Après tout, malgré les prétentions des gouvernants, les techniques d'enquête s'avéraient un brin déficientes, à l'époque de la proto-sociologie, et la conservation des documents, erratique. N'empêche qu'une période et un sujet peu fréquentés jusqu'à aujourd'hui par les historiens se trouvent désormais sous un bel éclairage. L'ouvrage s'imbrique très bien dans les productions antérieures de l'auteur, celles-ci forment ensemble une étude magistrale de la construction de l'État canadien au XIX<sup>e</sup> siècle.

Des esprits chagrins chercheront à disputer des éléments de l'interprétation, à relever des faits laissés dans l'ombre. Je préfère souligner la grande qualité de l'ouvrage.